



MINISTERE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 2 1 3 0 1 0 8 7
+ 2 2 9 2 1 3 0 0 4 1 0
www.agriculture.gouv.bj

TEL QUE PRONONCÉ

***DECLARATION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
A L'OCCASION DE LA QUARANTIEME SESSION DE LA
CONFERENCE DE LA FAO***

Rome, 3-8 Juillet 2017

- 
- **MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ;**
 - **MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ;**
 - **EXCELLENCES MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS DES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES ;**
 - **MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ;**
 - **MESDAMES ET MESSIEURS,**

En prenant part à la présente session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la République du Bénin souscrit ainsi dans la dignité, à son engagement en tant que membre de l'Organisation, d'œuvrer aux côtés de cette importante Institution des Nations Unies pour la réalisation de sa noble mission qui est de combattre la faim et d'éradiquer la pauvreté dans le monde.

Fidèle à cet engagement, le gouvernement du Bénin à travers son Programme d'Actions nourrit de grandes ambitions pour le



secteur agricole. A cet effet, cinq projets phares, offrant 146 000 emplois, ont été adoptés, il s'agit :

- du projet concernant les filières à haute valeur ajoutée que sont l'Ananas, l'Anacarde et les cultures maraîchères ;
- du projet des cultures conventionnelles pour assurer la sécurité alimentaire que sont le riz, le maïs et le manioc ;
- du projet concernant la viande, le lait et les œufs de table ;
- du projet relatif à l'aquaculture continentale et ;
- du projet de développement de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé, la 2^{ème} plus riche vallée du monde après celle du Nil, projet qui, à lui tout seul, se propose d'installer 5 000 jeunes entrepreneurs agricoles dans ladite vallée.

Pour les filières végétales indiquées ci-dessus, l'option est d'augmenter les superficies emblavées, d'améliorer la productivité et la qualité des produits, de renforcer la transformation et de booster les exportations. En ce qui concerne les filières animale et halieutique contribuant pour une part importante à la sécurité nutritionnelle, il s'agira de

réduire les importations et *in fine* de placer également ces produits sur le marché régional et même international.

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,

Il n'est point un secret pour personne que nous sommes aujourd'hui confrontés à la convergence des défis alimentaires et climatiques. Le climat mondial change rapidement et mon pays, le Bénin, n'en est pas épargné. Dans ce contexte, la production végétale fait face à plusieurs invasions cycliques de ravageurs endogènes classés comme fléaux et des introductions accidentelles de ravageurs de quarantaine qui constituent de véritables menaces pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et pour l'économie nationale. Dans ce cadre, le Bénin a connu plusieurs nouvelles introductions de nuisibles ces dix dernières années. Il s'agit notamment de : (i) la mouche invasive des fruits en 2004, (ii) la cochenille farineuse du papayer en 2012, (iii) le Banana Bunchy Top Virus en 2013, (iv) la maladie bactérienne des feuilles du riz (v) et la maladie des stries bactériennes du riz en 2013. La dernière en date est la chenille légionnaire du papillon d'automne d'Amérique (*Spodoptera*

frugiperda), qui, au cours de l'année 2016, a causé des dégâts sur plus de 40.000 ha de culture de maïs.

Le Bénin est loin d'être le seul pays touché par ces fléaux, c'est toute l'Afrique qui se trouve menacée. Et quand le continent qui regorge à ce jour de 50% des terres arables du monde est menacée, quand les villes croissent de façon exponentielle au détriment des campagnes, quand la population agricole vieillit dangereusement, quand les jeunes se sentent de moins en moins attirés par l'agriculture, c'est le futur de l'humanité qui est hypothéqué.

Le Gouvernement du Bénin réaffirme son soutien indéfectible aux engagements pris par l'Union Africaine à Malabo en 2014 et la mise en place en 2015 de l'Alliance Ouest-Africaine pour l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) par la CEDEAO.

C'est ainsi que le Gouvernement du Bénin à travers son Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole met l'accent sur la résilience aux changements climatiques à travers le développement et la promotion des innovations capables de

résister ou de réduire de façon considérable aux chocs issus des changements climatiques, les mécanismes assurantiels et le renforcement des filets sociaux. L'idée est de créer les conditions permettant aux producteurs de continuer à assurer la disponibilité et la durabilité des produits alimentaires.

MESDAMES ET MESSIEURS, CHERS PARTICIPANTS ;

Je voudrais ici attirer l'attention de notre illustre assemblée sur une dimension très importante qui manque au concept de l'Agriculture Intelligente face au Climat, il s'agit de la JEUNESSE. Cette dimension a été prise en compte hier dans la concertation Union Africaine-Union Européenne sur le thème « Faire de l'agriculture durable une opportunité pour la jeunesse en Afrique ». Cette jeunesse plus encline à intégrer et mettre en œuvre les nécessaires adaptations aux changements climatiques, cette jeunesse porteuse de la dimension de durabilité, cette jeunesse qui constitue aujourd'hui notre principale ressource.

A ce propos, le Bénin par ma voix propose que puisse être ajoutée aux recommandations de notre assemblée

« l'implication de la jeunesse » ne serait-ce qu'au point c) de ces recommandations pour une réussite globale vers une agriculture durable adaptée aux changements climatiques.

Vive la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Vive la FAO

Je vous remercie.